

Objectif de la formation SSCT

- *Comprendre les missions de la CSSCT et du CSE en matière de Santé Sécurité et des Conditions de Travail,*
- *Savoir analyser une situation, participer au développement de la prévention des risques professionnels.*

Intervenants et fonctionnement

- ✓ Les acteurs internes : membres de la Commission SSCT et/ou du CSE, la direction,...
- ✓ Les acteurs externes : inspection du travail, service de santé au travail, CARSAT...
- ✓ Réunions et moyens de la CSSCT, compétence principale et moyens du CSE

Prérogatives de la CSSCT et du CSE en matière de Santé, Sécurité et des Conditions de Travail

- ✓ Missions : protection de la santé, sécurité, étude et contrôle, amélioration des conditions de travail.
- ✓ Les consultations et recours à l'expertise
- ✓ Le droit à l'information : savoir se repérer dans les textes et documents essentiels (document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP), rapport et programme annuels...).

Développement de la prévention et amélioration des conditions de travail

- ✓ Identification des indicateurs et signaux d'alerte santé/sécurité :
 - inspections et enquêtes,
 - analyse des risques professionnels, des conditions de travail...
- ✓ Préconisation de mesures :
 - appliquer les principes généraux de prévention,
 - promouvoir la culture de la prévention.
- ✓ Accidents du travail et maladie professionnelle :
 - définitions,
 - responsabilités,
 - analyse (arbre des causes)



Durée : 3 journées